



---

## **Pour une gestion équitable de la crise de la dette mondiale : solidarité, responsabilité et réformes pour un avenir durable**

La crise actuelle de la dette ne peut pas être considérée de manière isolée, mais doit être comprise dans le contexte des inégalités économiques mondiales et des réglementations internationales inadéquates. La dette n'est pas négative en soi, mais les conditions dans lesquelles elle doit être contractée et honorée sont déterminantes pour évaluer son impact sur la société.

En 2024, les gouvernements des pays endettés du Sud devront rembourser un montant sans précédent à leurs créanciers étrangers : plus d'un milliard de dollars américains par jour sont consacrés au service de la dette. Plus de 3,3 milliards de personnes — près de la moitié de l'humanité — vivent dans des pays qui dépensent plus pour le remboursement de leur dette que pour l'éducation ou la santé.

L'endettement élevé de nombreux pays du Sud est une conséquence directe des structures économiques coloniales et néocoloniales, qui maintiennent des rapports de force inégaux entre créanciers et débiteurs. Ces structures obligent souvent les pays endettés à réduire leurs dépenses sociales et éducatives et à s'orienter vers une exportation unilatérale, ce qui aggrave la pauvreté et creuse encore les inégalités sociales.

### **Demandes au Conseil fédéral et au Parlement fédéral**

**Réforme de l'architecture financière mondiale :** la Suisse doit s'engager activement en faveur d'une réforme des systèmes financiers mondiaux qui permette une gestion équitable et durable des crises de la dette. Le PS demande la création d'un mécanisme international de restructuration de la dette, juridiquement contraignant, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU). Ce mécanisme doit garantir que les restructurations de la dette soient menées de manière transparente, équitable et avec une participation égale des créanciers et des débiteurs.

**Octroi responsable de crédits et allègement de la dette :** le PS demande une plus grande régulation de l'octroi des crédits internationaux afin de garantir que les prêts ne soient accordés qu'à des conditions qui ne mettent pas en danger la capacité de remboursement de la dette des pays bénéficiaires. En outre, la Suisse doit faire pression au sein des instances internationales pour un allègement généreux et équitable de la dette, en particulier pour les pays les plus endettés du Sud global.

**Soutenir le Sud global par la coopération au développement :** le PS s'oppose fermement aux coupes prévues dans la coopération internationale (CI) et exige en lieu et place une augmentation des moyens pour atteindre l'objectif de 0,7% du RNB, ancré au niveau international. En effet, une réduction du budget de la CI dans le contexte de multiples crises internationales, y compris la crise de la dette mondiale, arrive au plus mauvais moment possible.

**Promotion de la justice climatique :** le PS souligne que la crise de la dette est indissociable de la crise climatique. De nombreux pays du Sud global sont particulièrement touchés par les effets du changement climatique, alors qu'ils souffrent en même temps du poids écrasant de la dette : les pays du Sud global dépensent douze fois plus pour le service de la dette que pour les mesures contre le changement climatique. Le PS exige donc que les financements climatiques ne soient pas prélevés sur le budget de la CI, mais qu'ils soient mis à disposition en supplément, et que la Suisse cesse immédiatement de soutenir les projets nuisibles au climat.

**Lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent :** le PS demande au Parlement fédéral de renforcer la législation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Les flux financiers illégaux aggravent le problème de la dette dans les pays en développement et sapent les efforts pour une plus grande justice fiscale. La Suisse doit en outre rapidement convenir de l'échange automatique d'informations avec tous les pays en développement et soutenir les efforts en vue d'une imposition équitable des multinationales.

**Soutien aux négociations sur une convention fiscale de l'ONU :** en février 2024, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, des négociations intergouvernementales sur la politique fiscale ont eu lieu à New York. L'objectif est de créer un cadre global pour la coopération fiscale internationale afin de s'attaquer à des problèmes tels que l'évasion fiscale et l'inégalité des charges fiscales entre les pays développés et en voie de développement. Jusqu'à présent, la Suisse a joué un rôle défensif dans les négociations. Le Conseil fédéral est invité à modifier cette position et à s'engager au contraire de manière constructive dans les négociations. Le Conseil fédéral doit notamment s'engager en faveur d'une taxation globale des ultra-riches. Cet impôt pourrait contribuer de manière significative à la réduction des inégalités mondiales et au financement des mesures de réduction de la dette.